

Une 5G suspendue à un moratoire

Vendredi dernier, le conseil municipal avait voté à l'unanimité, majorité et opposition confondues, le moratoire concernant la mise en service ou même son étude de la controversée 5G : « *Il faut attendre les conclusions définitives des différentes études lancées à l'échelle mondiale... Pas d'équipement de ce type pour le moment.* »

Cependant, la manifestation prévue samedi à 18 heures pour dénoncer les effets néfastes de la cinquième génération des stan-

dards pour la téléphonie mobile (notamment et surtout concernant la santé) s'est quand même tenue comme prévue. Le premier magistrat, Jean-Christophe Angelini, a reçu une délégation en mairie pour leur confirmer la décision précitée. Une confirmation qui était assortie à l'extérieur, adressée à l'ensemble des manifestants, par son salut pour cette expression qu'est une manifestation citoyenne en général, cœur battant de la démocratie.

P. C.



Une manifestation bon enfant et déjà contentée.

P. C.